



## Déclaration liminaire

### CSA AC JUIN 2025

JUIN 2025

Mme la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

L'Alliance du Trèfle reste toujours très attentive aux préoccupations des agents et notamment à leur santé comprise de façon holistique.

Les agents de l'administration centrale sont capables de s'adapter aux évolutions des conditions de travail mais tout de même !

- Nous notons tout d'abord avec satisfaction que **le GT relatif au programme de prévention de l'AC se tiendra le 9/07 malgré quelques attermoissements,**

Les OS se sont emparées des ateliers et ont fait des propositions, elles ont même retravaillé le premier projet transmis :

Nous avons donc priorisé et clarifié les attendus et les actions, nous avons intégré des indicateurs qui ont du sens et avons fixé des dates butoirs pour certaines un peu plus proches qu'envisagé initialement.

Nous espérons que la culture de prévention va ruisseler doucement et sûrement avec le DUERP par exemple, document cadre et incontournable revu, révisé quand cela est nécessaire et réellement connu des agents.

L'articulation fine et réaliste entre tous les outils « managériaux » doit être réalisée bien évidemment : soyons ambitieux au moins sur l'essentiel et sur le réglementaire exigé pour sécuriser le quotidien des agents.

Ne cachons pas nos manques derrière des concepts abscons alors qu'aujourd'hui selon l'**Observatoire nationale des RPS dans la Fonction Publique, en 2024, a fait paraître une étude du « Baromètre du sens du travail », sur 2860 agents (2480 réponses recevables et exploitables ont été reçues)** ; l'échantillon est petit mais cela donne une idée :

- seulement 70 agents sont dans une zone dite « émancipatoire », le terme est celui ci, c'est à dire qu'ils sont motivés, alignés et épanouis.
- 210 sont en zone dangereuse,
- 48 % sont globalement en zone critique.

Solutions proposées par l'observatoire : lisibilité des missions, reconnaissance du

travail, association des agents aux décisions et formation des managers.

Cela tombe bien, l'ADT s'aligne sur ces propositions et les OS proposent peu ou prou ceci dans le projet **programme de prévention AC** en question !

Le **sens du travail** c'est ce qui fait que l'on se lève le matin en sachant pour quoi !

*« Le travail n'est pas un devoir. C'est pourquoi il a un prix. Il n'est pas une fin en soi. C'est pourquoi il doit avoir un sens »*

Jacques Ellul

- Concernant un autre sujet, en lien malgré tout, **la QVCT** : une question reste posée notamment pour savoir comment va s'inscrire l'administration centrale dans cette négociation ? La dernière réunion eut lieu le 4 mars ( l'accord de méthode sera signé le 9 juillet ) mais aucune confirmation sur le prochain GT à ce jour n'est donnée -
- Les 2 documents prévention des risques d'un côté / QVCT de l'autre sont à mettre en miroir pour parvenir à des résultats concrets, réalistes et répondant aux besoins réels des agents

- Pour finir, le **temps estivale est** bien là ; nous notons que les agents sont informés avec cependant quelques fragilités concernant notamment :
- les **salles climatisées** dans lesquelles ils peuvent travailler au frais voire faire une simple pause. Ceci est essentiel car le corps a besoin de faire redescendre la température pour éviter l'insolation ( plus de 35° ) - ces salles doivent être parfaitement identifiées et ce n'est pas le cas comme le note le Secrétaire de la FS du CSA M au 1 juillet Monsieur DOS SANTOS par mail du même jour aux SRH-
- Enfin, **les ventilateurs** : Les agents sur Vaugirard par exemple n'ont pas, en tout cas pour un certain nombre, de ventilateurs dans leur bureau ! C'est donc la chasse aux ventilo.

Faut-il que nous cherchions par nous même des espaces rafraîchis du type catacombes pour reprendre nos esprits ?

- Toujours en lien avec la météo, **les horaires adaptés** notamment la plage horaire des agents semble ajustable en période de grande chaleur afin de leur permettre notamment de commencer plus tôt.

En effet, il ne s'agit pas tant de partir tôt du travail que d'arriver tôt pour éviter des transports bondés le matin aux heures de pointe .

- Malheureusement **le RIALTO proposé en AC** ne permet toujours pas cette possibilité **pour tous les jours de l'année** ; pourtant cela semble simple

apparemment à mettre en place en période exceptionnelle de canicule. Un veto nous a déjà été opposé !

Les infos RH relatives aux ouvertures de fenêtres la nuit ou encore le fait de ne pas oublier de boire, comme si nous étions déjà en EPHAD ou en encore crèche, sont évidentes mais n'engage finalement l'administration que très modérément dans l'effort, réel et à long terme, à fournir sur les conditions de travail des agents.

La possibilité de commencer tôt même en IDF est donc un pas à franchir très rapidement. *Cette demande faite encore une fois au CSA AC, n'a malheureusement pas été acceptée par le SRH.*

Merci

*le décret Décret n.2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur s'applique*

*«1. La mise en œuvre de procédés de travail ne nécessitant pas d'exposition à la chaleur ou nécessitant une exposition moindre;*

+circulaire canicule